

Compte-rendu du Conseil municipal du 28 avril 2017

Présents : BERNARD Michel - BOUYER Joël - CHAUMETTE Moïsette - CRUCHET Christina - DUBOIS Jean Claude - FAGE Philippe – GILLAIZEAU Fabrice - OLLIVIER Gérard - SAGOT Eliette - TRICOIRE Allain

Absents avec procuration: DESCAMPS Jean - Noël (procuration à Allain TRICOIRE) - MOULINIER Jean (procuration à Claude DUBOIS)

Absents : COUBRAN Florence - DAURIE Lilian

Secrétaire de séance : Fabrice GILLAIZEAU

Communauté de communes du pays Ribéracois

- taux de la fiscalité locale des ménages en 2017 : ils augmenteront de 4,5%
- Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : passe de 12,05% à 12,09%
- budget primitif 2017 (budget principal) : 13 040 364,34€ en fonctionnement et 3 983 107,19€ en investissement

Voirie

- **Investissement voirie CCPR sur Allemans:** la commune avait proposé la réfection de la route de la Côte (des Jouberties à la Côte) et de la route du Durbet (de la départementale 709 au Porboutou les Brandes. C'est le chemin (goudronné sur une partie) du hameau de la Grande Borie qui a été retenu. Ce chemin est propriété d'Allemans et de Villetoureix. Les travaux seront réalisés dans le cadre du lot 4 du marché de travaux de voirie 2017 (consultation en cours)
- **Travaux de réfection des chaussées :** nous avons une dotation de 12T pour la réalisation du point à temps (PATA). Les travaux seront réalisés en juin.

La quantité de liant alloués reste faible par rapport ce que nous avons l'habitude de faire (entre 15 et 16T). En 2016, nous avons fait faire un complément (5T) par la Colas. Il est proposé au conseil de ne pas renouveler une telle opération en 2017

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Fauchage des bords de routes :** nous allons commencer 2ème semaine de mai (bas-côtés mais aussi talus dans les croisements et les virages)
- **Limitations de vitesses :** plusieurs zones seront traitées (la Croix Blanche, entrée du bourg en venant de Lusignac, , rue du Prieur)
- **Zone du Durbet :** le maire avait signalé par écrit que le virage du Durbet était très accidentogène. Des comptages de véhicules avec mesure des vitesses ont été faits. Les résultats ont été communiqués à tous les conseillers. Ils sont disponibles en mairie.
- **Embauche d'un cantonnier en CAE (durée 20h) en contrat à durée déterminée (1an):** la décision d'une telle embauche a été prise dans un conseil précédent. Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à cette embauche.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Modification du budget :** dans le cadre de l'aménagement du bourg, nous avons à solder l'opération de maîtrise d'œuvre (666,28€ TTC). Il faut rajouter 100€ au compte 2315 opération 61 et prélever la même somme au compte 2313 opération 002

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Bâtiments

- **Boulangerie :**
- ✓ nous avons consulté les architectes (liste définie lors du dernier conseil). Les réponses ont été demandées pour le 5 mai.

Il est proposé au conseil de constituer une commission qui interviendra tout au long du processus de

reconstruction.

Après discussion, cette commission sera présidée par le maire et comprendra comme membres les 3 adjoints, les membres de la commission bâtiments élargie aux autres conseillers qui le souhaitent.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- ✓ Nous avons reçu un chèque de Groupama de 37 640€ pour paiement des entreprises qui ont réalisé le déblaiement (Novamiant et STAP). Il revient au conseil de l'accepter

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Modification du budget** : les 37 640€ seront affectés au compte 1328 opération 002 et en conséquence il convient d'équilibrer en retirant 20 000€ au compte 10222 et 17640€ au compte 1328 opération 1702

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Appartement au dessus des salles contiguës à la salle du conseil** : il est proposé de changer l'affectation : aujourd'hui logement, il deviendrait pour une partie "zone d'archivage" des documents de la mairie et pour l'autre salle utilisable pour des activités particulières

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Écoles** : il est prévu de changer le bac dégraisseur de l'école. Les travaux, initialement prévus aux vacances de Pâques, sont reportés début juillet.
- **acquisition des parcelles appartenant à M Goyat dans le bourg** : il nous faut choisir un notaire. Il est proposé au conseil de retenir M Morlion Rodolphe.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Manoir du Lau** : la cheminée étant terminée, la commune a engagé la procédure pour être payé pour cette réalisation par la Fondation du Patrimoine. Cela s'est fait sans problème. Nous avons par contre obligation d'apposer une pancarte "fondation du patrimoine" sur le bâtiment.
Le règlement s'est présenté de la façon suivante, 4000€ en subvention et 5326,13€ en don, il convient donc de délibérer pour accepter ce don et ouvrir des crédits au compte 10251 (+ 5326,13 au 10251/ -5 326,13€ au 1328 op 1601)

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Salle des fêtes** : la sonorisation et le système de projection ont été installés cette semaine. Ces systèmes ne sont pas mis à disposition des utilisateurs. Il y a lieu de modifier le règlement pour prendre en compte les éventuelles dégradations et en conséquence il est proposé de passer la caution à 600€.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Écoles

- **Conseil d'école** : le compte-rendu du dernier conseil d'école qui a eu lieu le 20 mars est commenté en séance
- **Effectifs à Allemans à la rentrée en septembre** : ils pourraient avoisiner les 50 élèves. Si cela se confirme, il faudra investir dans du mobilier complémentaire pour la cantine
- **Subvention 2017 de la CCPR** : les subventions écoles sont de 625€ par classe et de 27€ par élève de classe élémentaire. L'amicale laïque d'Allemans se voit donc attribuer une subvention de 2465€.
- **Séjour des élèves et subvention à l'amicale laïque** : les élèves du RPI vont en séjour en juin. Le budget, pour l'école d'Allemans, est difficile à boucler. Il est proposé au conseil d'attribuer et de verser rapidement à l'amicale laïque la même subvention qu'en 2016 soit 400€.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Réseaux

- **Débroussaillage sous les lignes "moyenne tension"** : des travaux sont en cours sur la commune
- **Dérangement sur le réseau téléphonique** : les particuliers comme les collectivités peuvent déclarer un équipement téléphonique endommagé sur la voie publique. Il suffit de se connecter sur le site

<https://dommages-reseaux.orange.fr/#/signalerDommage>

- **Analyse consommation d'électricité** : à la suite de l'adhésion SDE, nous avons transmis toutes les factures d'électricité . Le SDE doit nous faire des préconisations

Communication et associations

- **Exposition salle du conseil en mai** : Agnès Dubach. Le vernissage aura lieu le 19 mai.
- **Stagiaire au manoir du Lau** : Victoria Biscarat, en master 1 histoire et critique des arts - spécialisation " restauration du patrimoine bâti", fera un stage d'un mois, en juillet 2017.

Divers

Prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt : l'arrêté préfectoral n°24-2017-04-05-001 fixe des nouvelles dispositions

- ✓ le brûlage à l'air des déchets autres que les déchets verts est totalement interdit
- ✓ le brûlage des déchets verts est toléré du 1er octobre au dernier jour de février et entre 10h et 16h. Il faut au préalable que les propriétaires (ou leurs ayant-droit dûment mandatés) fassent par écrit une déclaration en mairie 3 jours avant. Le vent doit être inférieur à 20km/h, le personnel et les moyens nécessaires pour enrayer tout incendie doivent être sur place.
- ✓ l'usage (mise à feu ou lâcher) des lanternes volantes est interdit de façon permanente. Tout autre feux (feux d'artifices , barbecues mobiles , etc) est interdit du 1er mars au 30 septembre en zone sensible au risque incendie de forêt (200m de formations forestière de plus d'1hectare)
- ✓ le débroussaillage autour des constructions , habitations , etc est obligatoire en zone sensible au risque incendie

L'arrêté est affiché en mairie. Un lien sur le site internet de la commune. Permet de le retrouver sur le site de la préfecture Il a été diffusé à tous les conseillers.

- **Villes et villages fleuris** : nous avons participé en 2016. Après discussion, le conseil décide à l'unanimité de ne pas participer en 2017.
- **Ouverture du bar/restaurant** : il est envisagé le 1er juin si les conditions administratives le permettent. Afin de préparer tous les documents, le maire propose au conseil de mettre à disposition des futures gérantes (Mmes Beau et Valpremy) la licence IV détenue par la commune moyennant un loyer mensuel de 50€/10 mois.

Avis du conseil

Pour : 12

Abstention : 0

Contre : 0

- **PLUI** : une proposition de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUI est prévue fin mai avec une validation 1ère quinzaine de juin. Des réunions publiques (4)auront lieu fin juin-début juillet pour présenter le diagnostic de territoire et la PADD. Nous aurons à débattre du PADD en conseil en septembre
- **ma commune ma santé** : c'est un dispositif qui, travers d'une convention de partenariat ente l'association ACTIOM et le CIAS du Ribéracois, permet d'aider à l'acquisition d'une mutuelle santé et de lutter contre le renoncement à une couverture santé convenable. Il est proposé au conseil de diffuser un dépliant dans les foyers au moment de la distribution du bulletin semestriel de la commune.
- **Organisation du 8 mai** : pas de distribution de flyers, une information sera donnée le jour des élections.
- **Distribution de composteurs** : se fait les vendredis pendant les heures d'ouverture du SMCTOM à Vanxains. L'information est sur le site de la commune.
- **Tour du Ribéracois** : course cycliste qui passera à Allemans le 7 mai
- **Inventaires naturalistes des lépidoptères patrimoniaux** : dans ce cadre, autorisation donner aux agents du consezrvatoire des espaces naturels d'Aquitaine de pénétrer sur les propriétés privées jusqu'en octobre.
- **Tour de permanence deuxième tour des présidentielles** : il est arrêté en séance

Fin de réunion à 23h